

Les Infos de Base

mercredi 16 juin 2010
volume 13, numéro 24
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Du nouveau dans *Accès Légal : Code de procédure des assemblées*



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 24 du 16 juin 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2010, c. 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14 et entrées en vigueur au 16 juin 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 juin 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 24 du 16 juin 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 23 du 12 juin 2010.

Tous les règlements sous **A-4.1, A-23, A-29.011 et D-8.3** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 21 du 26 mai 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 20 du 22 mai 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 12 du 9 juin 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 juin 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 12 du 9 juin 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Dans son édition de juin, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 682 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 21 mai 2010.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'agence métropolitaine de transport, L.R.Q., c. **A-7.02**, a. 30.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 117.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 1, 2, 2.1-2.26, intitulé de la section I du chapitre I du titre I, 3, 5, intitulé du chapitre I.0.1, 6, 7, 8, intitulé de la section I du chapitre I.0.1, 32, intitulé de la sous-section 2 de la section I du chapitre I.0.1, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 42, 44, 45, 46, intitulé de la section II du chapitre I.0.1, 47-53.9, 53.10, 53.11-53.14, intitulé de la section III du chapitre I.0.1, 53.15-55, 56.1, 56.2, 56.3-57.8, intitulé de la section IV du chapitre I du titre I, 58, intitulé de la division A de la sous-section 2 de la section VI.2 du chapitre I du titre I, 58.1-58.5, 59, 59.2, 59.3 (A), 59.4 (A), 59.7, 60, intitulé de la section V du chapitre I du titre I, 61-61.2, 61.3, 62, 63, 63.1, 63.2, 63.3, 64, 65, 66, intitulé de la division A de la sous-section 4 de la section VII du chapitre I du titre I, 69, 70, 71, 71.0.1-71.0.5, 72, 75.1, 75.6 (A), 75.9, 75.10, 75.11, 76, 77, 79, 79.1, 79.3, 79.4, 79.7, 79.8, 79.11, 79.12, 79.13, 79.14 (A), 79.15 (A), 79.16, 79.20, 79.21, 81, 82, 85.1, 86, intitulé de la section V du chapitre III du titre I, 98, 101, 102, 109.6, 109.7, 109.8 (A), 109.9, 109.10, 109.11 (A), 109.12, 110 (A), 110.1 (A), 110.4 (A), 110.7, 110.10, 112.7, 112.8, 123, 136.0.1, intitulé de la sous-section 3 de la section V du chapitre IV du titre I, 137.1, 137.3, 137.4 (A), 137.5, 137.6, 137.7 (A), 137.8, 137.11, 137.14 (A), 137.15 (A), 137.16, 145.38, intitulé de la section I du chapitre V.1 du titre I, 148.1, 148.2, 148.3, 148.4, 148.5, 148.6, 148.11, 148.12, 148.13, 148.13.1, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 161, 164, 165, 165.2, 165.3 (A), 165.4, 165.4.12, 198, 218, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234.1, 234.2, 236, 237, 237.2, 238, 239, 240, 244, 246, 246.1, 246.2, 264, 264.0.1, 264.0.2, 264.0.3-264.0.8, 265,

267 (A), 267.1, 267.2, 267.3.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 1-116.

Charte de la Ville de Québec, L.R.Q., c. **C-11.5**, annexe C, aa. 114, 116, 190.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 118-120.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 119, 119.1, 126-149.1, 150, 237.1, 264, 265.1, 265.2.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 121-126.

Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, L.R.Q., c. **C-37.02**, aa. 112, 112.1, 118-142, 143, 226, 227, 229, 230.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 127-131.

Loi sur les forêts, L.R.Q., c. **F-4.1**, aa. 124.7, 124.18.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 132, 133.

Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, L.R.Q., c. **M-22.1**, a. 21.7.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 134.

Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, L.R.Q., c. **M-30.01**, a. 90.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 135.

Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, L.R.Q., c. **P-41.1**, aa. 1, 58.4, 59, 62, 65.1, 67, 69.1, 69.4, 79.1, 79.6, 79.7, 79.14, 98.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives

concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 136-148.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, a. 147.0.5.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres lois concernant des régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2008, c. 25, a. 22.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, a. 196.1.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'autres lois concernant des régimes de retraite du secteur public, L.Q. 2008, c. 25, a. 96.

Loi sur les terres du domaine de l'État, L.R.Q., c. **T-8.1**, a. 25.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 149.

Loi sur les véhicules hors routes, L.R.Q., c. **V-1.2**, a. 12.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, a. 150.

Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, L.Q. **2000**, c. **56**, aa. 247-250.

Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines, L.Q. 2010, c. 10, aa. 151-154.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le régime des études collégiales, [R.R.Q., c. **C-29**, r. 4], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales, D. 724-2008 du 25-06-08, (2008) 140 G.O. 2, 4020, a. 3 (1).

Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire

et de l'enseignement secondaire, [R.R.Q., c. **I-13.3**, r. 8], aa. 13.1, 18.1, 18.2, 19, 23.1.

Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, D. 399-2010 du 05-05-10, (2010) 142 G.O. 2, 201, aa. 1-4.

Règlement sur les instruments dérivés, [R.R.Q., c. **I-14.01**, r. 1], a. 11.22.

Règlement modifiant le Règlement sur les instruments dérivés, A.M. 2010-10 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2354, a. 1.

Règlement sur les contingents de mise en marché des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 94], aa. 1, 3, 11, 12.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents de mise en marché des producteurs de bois de l'Estrie, Décision 9389 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2363, aa. 1-4.

Règlement sur la péréquation des prix du bois des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 101], a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la péréquation des prix du bois des producteurs de bois de l'Estrie, Décision 9390 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2363, a. 1.

Règlement des producteurs de bovins sur les contributions, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 188.1], aa. 3, 5.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de bovins, Décision 9374 du 27-04-10, (2010) 142 G.O. 2, 1789, aa. 1, 2.

Règlement sur les contributions des producteurs de dindons pour l'application du plan conjoint, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 356], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de dindons pour l'application du plan conjoint, Décision 9371 du 27-04-10, (2010) 142 G.O. 2, 1787, a. 1.

Règlement sur les contributions des producteurs de poulets pour l'application du plan conjoint, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 357], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des producteurs de poulets pour l'application du plan conjoint, Décision 9372 du 27-04-10, (2010) 142 G.O. 2, 1788, a. 1.

Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, R.R.Q., 1981, c. **P-40.1**, r. 1, aa. 6.4, 6.5, 8, 12.1, 15.1, 15.2, 16.1, 25-25.2, 25.4-26, 38,

39, intitulé de la section IV du chapitre IV, 46, 46.1, 48-50, 71.2, 79.1-79.12, 91.8-92, 94-94.02, 94.3, 95, 96-99, 110, 113-116, 118, 119, 121.2, 146, 157-160, 163, 178, formules N-22-N-46.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, D. 495-2010 du 09-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2199A, aa. 1-30.

Règlement sur les Régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. **R-20**, r. 14.01], aa. 32, 33, 92.3, ann. V, VIII.

Règlement modifiant le Règlement sur les Régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CCQ-103985 du 24-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1791, aa. 1-5.

Règlement 23-102 sur L'emploi des courtages, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2010-02 du 31-01-10, (2010) 142 G.O. 2, 766], nouveau.

Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 0.0001], aa. 1.1, 2.1, 3.1-4.1, ann. 24-101A1, 24-101A2, 24-101A5.

Règlement modifiant le Règlement 24-101 sur l'appariement et le règlement des opérations institutionnelles, A.M. 2010-11 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2355, aa. 1-10.

Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 0.1.03.1], aa. 1.1, 1.3, 9.2, 10.1, 11.2, 14.1, 15.1, 16.1, Appendice 1 de l'Annexe A, ann. B, 41-101A1, 41-101A2.

Règlement modifiant le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, A.M. 2010-9 du 01-06-10, (2010) 142 G.O. 2, 2349, aa. 1-12.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Règles de procédure de la cour d'appel du Manitoba en matière criminelle, TR/92-106, aa. 19, 21, 23 et l'intertitre le précédant, 25, 43.1.

Règles modifiant les Règles de procédure de la Cour d'appel du Manitoba en matière criminelle, TR/2010-40 du 26-05-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 937, aa. 1-5.

Loi sur les banques, L.C. **1991, ch. 46**.

Règlement sur les pratiques commerciales en matière d'assurance hypothécaire (banques, banques étrangères autorisées, sociétés de fiducie et de prêt, associations de détail, sociétés d'assurances canadiennes et sociétés de secours canadiennes), DORS/2010-68 du 25-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 521, nouveau.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. **1999, ch. 33**.

Règlement sur la concentration en phosphore, DORS/89-501, titre, aa. 1, 3-8.

Règlement modifiant le Règlement sur la concentration en phosphore, DORS/2009-178 du 11-06-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 1060, aa. 1-3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Du nouveau dans Accès Légal: Code de procédure des assemblées

Un nouvel ouvrage s'ajoute à la liste de nos publications avec notre édition de juin. Le **Code de procédure des assemblées** de Maître Michel Filion est l'outil essentiel pour assurer le bon déroulement d'une assemblée délibérante.

Rien de plus simple pour faire l'évaluation de ce produit: Le **Code de procédure des assemblées** est présent sur votre DVD et sur notre serveur web. Accès DVD ou Internet complet gratuit jusqu'en décembre 2010.